## COULISSES DU PARLEMENT

CHANNER

Paris, 10 juillet.

Paris, 10 juillet.

La plus grande animation règne dans les couloirs de la Chambre.

Inutile de direqu'il était bien moins question de la révis on et des sucres que du choléra.

La not ) deminante est ur evive irritation contre le gouver sement qui, parses tergiversations et son incouré, actève d'assumer une responsabilité, de la quelle, si le fléau se propage à Paris, il ne se relèvera certainement pas.

Les ministériels quand même commencent à le comprendre; aussi l'un d'eux dis attil: le cabinet s'est trie du Tonkin, il se tirera de la révision, mais jemais du choléra.

On con nente vivement ce fait que l'administration ne sait même pas p'endre les mesures nécessaires pour fa'e exécuter les précautions ordonnées par elle à la gare de Lyon.

Demain, les conseillers municipaux de Paris auront avec les députés de la Seine une réunion dans l'quo'le sera agités la qu' tion du maintion eu de l'ajourneurent de la fête d'ite nations lo.

La déterminetion sera prise lorsque les trains de plaisir seront arrivés. On ne dit pas si M. Ferry e tra l'argent.

ry e dra l'argent. Le Consel i municipal voudrait que ce fut le gou vernement qui demande l'ajournement, et le gou vernement que ce fut le Conseil municipal.

### SENAT

Be nes correspondants partienifers par PH. SPECIAL.) Séance du 10 juin 1884

Présidence de M. LE ROYER, président

Présidence de M. Le ROYER, president

La séance est ouverte à 2 heures.

Le Sénat adopte: l' Le prijet de loi adopté par
la Chambre des députés, portant approbation
d'une convention pour l'échange des mandats de
poste entre la France et la Perse; 2º le projet de
loi, adopté par la Chambre des députés, portant
approbation de l'arrangement concernant l'échange
des mandats de poste par la voie télégraphique
entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg.

L'ordre du jour appelle la première délibération
sur la proposition de loi concernant les droits fiscaux à percevoir sur les échanges d'immeubles ruraux non bâts.

caux à percevoir sur les échanges d'immeubles ruraux non bâtis.

M. Luro demande l'urgence, d'accord avec le
gouvernement. L'urgence est d'iclarée.

M. Luro.— La proposition a pour but de venir
en aide à l'agriculture en améliorant le régime
fiscal des échanges. Or, les échanges ont pour résultat de parer à certains inconvénients du grand
morcellement de la propriété de notre pays.

La Chambre des députés a adopté une loi que
votre commission juge trop favorable aux échances d'immeubles ruraux sans distinctie, n, et elle a

ges d'immoubles ruraux sans distinction, et elle a pensé qu'il convenait d'adopter certaine restric-tions ; elle a été ainsi amence à vous proposer la

tions; alle a été ainsi amence à vous proposer la rédaction suivante:

a Article unique: A partir de la promulgation de la présente loi, il no sera perçu, sur les échanges d'immeubles ruraux, que 29 centimes; r cent frances pour tout droit preportionnel d'euregist ment et de transcription, lorsque les immeubles échangés seront situés d'ans le même canton cu dans des cantons limitrophes, et lorsque le contrat renfermera l'indication exacte de la contenance, du numéro, de la section, du dit lieu, de la classe, de la nature et du revenu du cadastre de chacun des immeubles échangés et qu'un extrait de la matrice cadastrale desdits biens, oui sera délivré gratuitement, soit par le maire, soit par le directeur des contributions directes, sera déposé au bureau lors de l'enregistrement

Le droit régié par l'article 52 de la loi du 28 avril 3316 sera perçu sur le montant de la soult?

avril 1916 sera perçu sur le montant de la soulti ou de la plus-value. Les dispositions des lois des 27 juillet 1870 et 21 juin 1875 sont abrogées en ce outellies ent de construct le soulcalles ent de construct le

27 juillet 1470 et 21 juin 1875 sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire à la présente loi s M. Faye comitat le projet de loi au nom de la commission des sitanes. Il le considère comme inutile pour l'agriculture et comme devant grever sensiblement le Tricor.

M. Clément dit que la logique d'it conduire à adopter le projet de la Chambre des députés.

M. Méline fait connaître l'opinion du gouvernement sur I s trois projet qui sont en présence.

Le mini tre écarte celui de la Chambre des députés et elui de la Chambre des députés et celui de la commission spéciale.

foriales et déclare se rallier au projet de la com-mission spéciale.

M. Bustet constate que le gouvernement n'a pas fait profiter l'agriculture des dégrèvements qui lui avaient été promis il demands que l'échan-ge n'ait luc qu'en cas de contiguité.

M. Méline coml at cette restriction.

M. Gazagne dit que la loi de 1824 régissant la matière doit être maintenue. Il combat le projet adopté par la Chambre des députés.

Le projet est renvoy à la commission.

M. de Gavardie combat l'ejournement du Sénat à jeudi.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondante particuliers et per PIL SPECIAL) Séance du 10 juillet 1884 Présidence de M. BRISSON, président

La séance est ouverte à 2 heures. Le procès-verbal de la dernière séance est

adopté.

M. le président annonce qu'il a reçu le rap-port de l'élection d'Espallon ; mais les conclusions en seront contestées.

La discussion sera mise à l'ordre du jour. La Chambre adopte les projets de loi relatifs à la création de ressources entraordinaires den les départements d'indrest-Loire, des Basses-Pyrkés et du Tarn, et le projet de loi amendé, per le Sénat, relatif à la suppression des enfants de troupe dans les régiments et à la création de six écoles militaires préparatoires.

L'ordre du jour appelle la suite de la discus-ion sur la proposition de M. Edmond Robert relative aux sucres.

M. Ribet se propose de démontrer quel est le but du projet de loi et le résultat qu'on doit en atte.

M. Ribot se propose de démontrer quel est le bet du projet de loi et le résultat qu'on doit en atte 'e.

On a exprimé la crainte de voir l'Etat s'engager dans ure voie faneste, mais cette crainte s'adressait plutôt à une politique générale qu'an projet en lui-même. Ce projet ne constitue pas une prime à la routine : il n'est pas fait pour décourager l'initiative, le progrès. Il a que contrê pour but d'encorager l'initiative et le progrès pour leur tans et a son contre-coup sur l'ag. 'ture. Si la culture de la betterave disparnissait, il y aurait non-seulement et le la betterave disparnissait, il y aurait non-seulement un int êt régional. La production allemande estanjourd'hui de près d'un milliard de kilogrammes. Et pendant qu'elle faisait ce progrès énorme, la France restait stationnaire à 450 millions. L'Autriche, de son côté, faisait des bonds gigantesques et arrivait à 650 milli ns il devait r'estit de cette production un n'aissement du prix du sucre, car la plus grande parlie d'ec quantités é ormes devait être jutiesur les massement du prix du sucre, car la plus grande parlie d'ec quantités é ormes devait être jutiesur les aux rhéi étrangers. La commission a rucherche la raison de cette infendit. Ces causes sont diverses; il y a les primes que les Allemands accordent à leur industrie aux frais du Trésor. Ce système crit quable, qui devient une duparie, quand tout le monde l'emploie, est dangereux quand une fraction veut lutter avec des armes loyales contre des adversaires moins scrupuleux.

Doit-on dire : Perisse la sucrerie plutôt qu'un

puleux. Doit-on dire: Périsse la sucrerie plutit qu'un

principe d'économie politique? Faut il laisser l'Al-lemague écraser la fabrication française par le système des primes et iui permettre de revenir ensuite à la saine application des principes écono-

ensuite à la saine application des principes economiques?

Il y a d'autres causes d'infériorité pour la France:
le prix de la main-d'œuvre et celui du charbon;
il y a l'élévation des trais généraux, résultant de
la dissémination des usines et de la production;
il y a l'infériorité de l'outillage. Les procedés
porfectionnés ont été invent's en France, mais ils
sont surtout mis en usage en Allemagne.

Un fait qui a son importance, c'est l'infériorité
de la matière première; nour faire 100 kilog, de
sucre en France, il faut 1, 00 kilog, de betteraves;
en Allemagne, il n'eu faut que 1.000 kilog. Le charbon, la main-d'œuvre, les transpol.s, les frais généraux coûtent par cons'quent le double chez
nous.

neraux coûtent par consequent le double chez nous.

La commission a été unanime pour adopter le projet qui est actuellement soumis à la Chambre, et le gouvernement lui-même s'est rallè au principe; mais il fallait ménager la transition, et c'est ainsi qu'on a été amené à rondre l'abonnement facultatif pendant trois ans et à fixer le taux de re de nents.

Actuellement, le fabricant est à la merci du raffineur. Ce n'est que par une legislation plus libérale qu'on pourra remédier à cette situation.

M. Tirard se défend de n'avoir pas voulu soutenir le projet. Il a cru'de son devoir de prémuir la Chambre contis la loi. Il est impossible de prévoir toutes les conséquences financières de la loi; mais du moment où le gouvernement a accepté le projet, le ministre s'engage à le soutenir dovant la Chambre et à le d'éfondre devant le Sénat. (Très bien !)

projet, le ministre s'engage à le soutenir devant la Chambre et à le d'fondre devant le Sénat. (Très bien !)

M. Rouvier déclare que la commission du budget s'était prononcée contre l'impôt sur la betterave, parce qu'elle est opposé, en principe, à toute augmentation d'impôt et que, dans le ces actuel, l'augmentation d'impôt devait profiter, non au Trésor, mais à des particuliers.

L'orsteur déclare qu'il votera cependant le projet de la commission afin de ne pas laisser en souffrance une vingtaine de départ ments, et aussi pour des raisons politiques sur lesquelles llest funtile d'insister. Mais il re cousse energiquement l'élévation de la surtaxe, qu'impor init aux consommaturs une nouvelle charge de 4 millions.

Il termine en disant qu'il croit avoir fait son devoir ; la Chambre appréciera et jugera avec sa conscience écairé.

M. Germain s'attache à d'montrer que les causes des souffrances de l'indust, e sucrière et de touts l'agriculture de la Fran. viennent de la grande facilité de l'importation qui amène une baisse de prix. Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix. Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix. Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix. Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de prix Aussi l'orateur se prononce contre le projet de l'importation qui amène une baisse de p

La suite de la discussion est renvoyée à sa-La séance est levée.

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

Les « avis commerciaux » publiés par le ministère du commerce appellent l'attention de nos correspondants sur les efforts tentés par l'Allemagne pour substituer ses produits aux nôtres sur les marchés du Nord de l'Es-pagne. Ce fait doit d'autant plus inciter le commerce français à redoubler d'activité que la région dont il s'agit lui offre, aux portes mêmes de la France, un excellent dé-

La Navarre, province agricole, possède cependant quelques établissements indus-triels. Il serait facile d'en créer d'autres sur nombre de poiuts, usines de fer, de cui-

dans d'excellentes conditions d'outillage, des

ment un atelier de construction de voitures. à la tète d'aquel est un Français, le seul de nos comp triotes occupant des ouvriers de sa nationalité; ses affaires sont des plus sa-

A Villalba, il existe une papeterie des mieux montées, à machine du dernier mo-dèle; en outre des papiers à lettre ordinaires, de loute classe et de toute que!té, elle fa-brique aussi du papier à cigarettes pour l'Etat.

D'après les. « avis commerciaux », nombre de nos industriels pourraient s'implan-ter avec fruit dans ces divers lieux; avec un bon outillage et quelques ouvriers français comme moniteurs, on ne tarderait pas à ob-tenir de sérieux résultats.

## CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'administration municipale de Roubaix, obéissant à une « loi existante », a organisé la fête du 14 juillet, en s'inspirant dans une très large mesure de ce qui se faisait les an-

nées précédentes.

Nous avons donné le programme des plaisirs variés et des réjouissances préparés aux Roubaisiens pour ce jour-là. Une simple lecture de ce programme suf-

fit pour se convaincre que, quels que soient leurs sentiments intimes, ses auteurs ont voulu bien prouver qu'ils n'entendaient pas faire d'opposition politique à l'Hôtel-de-Ville.

Ce sentiment est trop louable, il est trop d'accord avec les idées de tolérance et d'apaisement que les électeurs ont voulu faire riompher les 4 et 11 mai derniers, pour que

nous ne l'approuvions pas.

Peut-être lui a-t-on cependant donné une Peut-etre un a-t-on cepennant gonne une forme quelque peu exagérée, en imprimant, en tête de l'affiche officielle, un considérant du genre de celui-ci : « Considérant qu'u. IMPOUVE de donner à la fête nationale le plus

de solennité possible. » Ce considérant et surtout ce « qu'il importe ont fait sourire les amis et les adversaires qui les ont rapprochés de quelques-unes des signatures placées au bas de l'affiche. Plus d'un a murmuré le mot de Talleyrand

Trop de zèle! »
Quoi qu'il en soit, la loi fixe le 14 juillet comme jour de fête nationale et nous répé-tons que la municipalité a bien fait de ne oas marchander son obéissance à la loi. Elle a seulement supprimé du programme abituel le défilé des écoles et les bals popu-

défilé des écoles, au chant de la Mar seillaise, avait quelque chose d'écœurant, et beaucoup de parents ne seront pas fàchés qu'on ait délivré leurs enfants de cette cor-

Quant aux bals populaires, personne no les regrettera, et ils auraient ed, cette an-née, alors que nous sommes menacés d'une épidémie, plus d'inconvénients encore que

es années précédentes.

On a cependant maintenu la revue du bataillon scolaire auquel on donnera même un drapeau. Mais le défilé se fera ca silence : on ne crie pas, on ne chante pas sous les armes.

Les secours aux indigents auraient pu, se-

lon nous, être augmentés; mais on a bien fait d'élever le chiffre des prix donnés aux sociétés ouvrières. Cette distribution aurait pu, sans inconvénient, être remise à la fête ocale de septembre. Quelques sociétés hési-teront peut-être à venir figurer dans une démonstration qui froisse les convictions de beaucoup de leurs membres. Qui sait même si certains radicaux farouches consentiont à défiler, un pareil jour, devant une adminis-tration qu'ils considèrent comme une ennemie des institutions établies?

Tel qu'il est, ce programme de la fête du 14 juillet nous prouve, une fois de plus, que nous étions dans le vrai en disant que l'administration indépendante que les Roubai-siens se sont donnée, saurait s'abstenir de tout ce qui pourrait ressembler à du mauvais

vo doir vis-à-vis du gouvernement.

Le choix d'une telle date pour la célébration de la fête nationale est absurde au simple point de vue historique; il blesse dans leurs opinions, dans leur bon sens et dans leur patriotisme, beautoup de nos con-citoyars. Mais, avec plus de soin encore qua les années psé édentes, ils s'abstieudrout de toute manifestation contraire. Ils donneront ainsi un nouvel exemple de sagesse et de tolérance aux furieux qui, naguère, insul-

taient les processions catholiques.

Ceux qui blàment le choix de cette date, et qui sont indépendants par position, se garderont lier de pavoiser leurs maisons.

Ceux qui n'ont pas la foi catholique ne ceux duis nont pas la foi catholique ne ceux qui sont indépendant par position, se garderont lier de pavoiser leurs maisons.

Ceux qui n'ont pas la foi catholique ne ceux qui sont indépendant par leurs maisons.

ateliers où l'on s'occupe de ferronnerio, ser-rure le, pompes, presses hydrauliques, mon-tage de minot ries e' moulins; les pièces principales viennent de France, de Belgique et d'Angleterre. Pampelune possède égale-

Le 14 juillet, la p'upart des catholiques nous parlons de coux qui ne sont pas obligés par position de figurer à cette fête — res-

par position de figurer à cette lete — res-teront chez eux ou iront se promener, saus songer à gèner les citoyens désireux de cé-lébrer la prise de la Bastille. Lorsque les processions seront rétablics, les radicaux et tous ceux qui n'aiment pas les manifestations publiques de la religion, pourront aussi rester chez eux ou aller se promener, mais nous espérons qu'ils sauront enfin pratiquer, envers les catholiques, la to-lérance que les catholiques pratiquent si hien envers eux.

Le genvernement, ému par les avis réitérés des soutantés médicales, fait dire qu'il laisse aux administrations municipales la respon-sabilité de la fête du 14 juillet. L'administration de Itoubaix ferait peut-être nieux d'avancer l'heure de la revue et

de remettre au mois de septembre la distrioution des prix aux sociétés. A elle d'aviser !

Les produits de l'octroi. — Voici quels ontété les produits de l'octroi de Roabaix pendant le pre-mier semestre de cette année Nous mettons en regard les produits de la période correspondante de 1883: Mois Exercice 1881 Exercice 1883 Augment. Dimin.

Janvier 192,372,85 205,152,86 25,00 12,584,97 Février 126,253,59 113,744,56 12,599,93 205,254,69 12,599,93 205,254,69 12,599,93 205,254,69 12,599,93 205,254,69 12,599,33 205,33 Totaux 892 763,90 (60.513,27 45:151, 4 12.925,32 Augment. 32,225,72 32.225.72

Augment. 32,225,72 52,225. Les prévisions budgétaires pour 1884, étant de 1.551.000 francs, donnent pour

Les examens pour le certificat d'instruction primaire et d'édecation chrétienne auront lieu à Roubaix, le 5 acût pour les garçons de l'école de 1. rus d'Alsace, et le 6 acût pour les filles, à l'école de la rus de l'Ouest.

Société coopérative de consommation de Roubaix. — Voici le résultat de l'inventaire trimestriel (lu ler avril au 30 juin 1834), de la Société coopérative de consommation de Roubaix. Le chiffre d'affaires pendant le 2e trimestre 1884, s'est élevé à 95.507 fr. 94 c.
Les bénéfices nets réalisés sur ce trimestre sont de 26.417 fr. 95, soit vingt-sept pour cent.

de 26.417 fr. 05, soit vingt-sept pour cent.

Grande-Harmonie.— Les deux dernières répétitions générales pour le concert du 20 juillet, à Gand, auront lieu mercredi 16 et vendredi 18 juillet. Voici le programme de ce concert:

1. Marche aux Flambaux (Victor Delant V).—

2. Fantaisie brillante pour piston, exécutée sur M. Th. Montigny, piston solo de la Grand-Hormonie (Th. Hech).—3 Danse Macabre, arrang e par M. Victor Delannoy (Saint-Saèns).—4. Caprice-polka pour clarinette, executé par M. Paul Fournier, clarinette-solo de la Grande-Harmonie (L. M. 19er).

5. Fantaisie sur l'Africaine, arrangée par M. Victor Delannoy (Mayerbeer).—6 Divertissement des Erynnies, arrangé par M. P. Guelena-re (M. sesent).

des Erykines, arrango par senet).

Des démarches ont été faites auprès des Compa-guies de chemin de for de l'État Belge et du Nord-pour obtenir, pour les membres honoraites, la ré-duction de 50 hp accordée aux musiciens; et te-réduction est de jà accordée pour le parcours belgereduction est de la recordee pour le parcours tespe-etil y a tout deu d'esporer une colution favorable de la Compagado français ; les mandens hum-raires se ont inferació du résultat de la démarche Le conseil d'admisistration de la Grande-Har-monie se préoccupe du concert d'elé mauel. Ou fera connaître, dats quelques jours, la date et le jardin où il aura lieu.

Choral NaGaud. — G'est le 20 juillet que s'ouvrira la série des concerts d'été, dans les jardins de M. Pierre Catteau.

La fête des Ecoles libres nous a montré le parc de M. Pierre Catteau sous un aspect plus merveilleux encore que par le passé. Les fôtes de nuit qui s'annoncent dépasseront en éclat celles des années precedentes.

precidentes.

Le Choral Nadaud, qui doit donner le premier Le Cheral Naciand, qui doit donner le premier concert, organise une véritable selemité musicale. On sait que la jenne société, si vaillanment dirigéa par M. Minssart, va assister en division d'excellence au grand concours d'orphéons de Bruxelles, au mois d'acut prochain. En vue de coconcours, où vont se mesurer les meilleures societés de l'acon et de l'étenager, le Choral Naciand la tr villé spécilement un grant chocur qu'il se propose de soumetra dans cette soirce à l'appr. ciation du public roubaision.

La société s'est, en outre, assuré le concours d'an orches re symphonique de 8 d'exécutants, formé d'excellents musiciens, sous la direction de M. Landoczy.

Landouzy.

Dans lo programme que nous publicrons dans quelques jours, se trouve la cantate Roubaix, qui a obteau un si grant succès à l'Hippodrome à la fête des Ecoles libres.

fêts des Ecoles libres.

La merique large et imposante que notre éminent cor coyer, M. Meyer, a adaptée aux parolos de M. H. D. (hommage d'arrit et délicatrendu à M. Pierre Catteau), interpraté, dans ce cadro merveilleux et féerique par les 200 exécutants d'a cheers et d'archestre, est appelée à produire un grand effet.

Deux noyés. — H'er soir, un ouvrier tisserand de Wattrelos, Louis Harron était allé se baigner, dans le canal de l'Espierre, sur le territoire d'Es-tamptis (Belgique) il s'y est malheureusement noyé, et n'a cté retiré de l'eau que co matin.

- Le cadavre d'un homme paraissant âgé d'une soixantaine d'années, a été également retiré ce

matin, du canal de l'Espierre, près du pont du Saitel Le come parait avoir sejourné plusieurs jours dans l'eau. L'identité n'a pu encore être établie. Voici son signalement: Taille 1 mètre 55; gilot en drap rris rayé; chamssettes un laine bleue; souliers Mol ère; chemise blanche marquée M. B; blouse bleue; casquette en soie noire; cheveux gris: moustache rouse
U e vingtaine de francs ont été trouvés dans la poche du gilot; l'innulaire de la main droite portait une alliance en or.

Nouceaux détaits. — Au dernier moment, nous apprenons qu'on a pu établir l'identité du secont appel au squ'on a pu établir l'identité du secont noyé G-st le nommé Médard Blanck, gây de 52 ans, demeurant rue de Mouveaux, cour Frère. It état disparu de chez lui depuis dix jours.

l'état disparu de chez lui depuis dix jours.

Tourcoing, 150 fr.

— M. F'orimond Dujardin, cabaretier, rue St-Ams (au Pile), donners son concours général de pigeons s Vitry, dimanche 13 juillet. Il y aura 3) francs de pridonneur Mise: 177. c.— Les pigeons evvout être p sentés le 13 juillet, de 5 à 7 houres du matin

#### TOURCOING

ncert organisé par la musique dues aura lieu en cette commune det, dans les jardins de M. R Voici le programme :

ph, overture (X. )
Runoq (Fanfare du Banc-Four), directeur, M. Blicoq.
Fantaisis mélodique (Vanberghe); La Grotte de Caplo (Amour de Dieu).
Arcque-Barcoul (L'orphion), directeur, M. Lefebyre.
Les Magns (Saintis); Adieu des Pécheurs
sictis).

Marquette-lez-Lillo (Fanfare municipale). — Let Ruche of, suverture (Brepsant); La Colombe. fantaisie (Bou-

iel). Marcq-en-Bircoul (Harmonie) — Hommage at Alsaco Forraina (Bléser); Faira, fantaisis (Escudié). Marcq en-Bircoul (Chorale du Pont. — Les Bei geri orraine (Biser); Emina, fantaisie (Escidió). Marquet Barcul (Chorale du Pont. — Les Bergers (...); Les Sorciers (X...). Les Sorciers (X...). directeur, M. Four-ier. — Ouvertura X...; Electrices (Italian), fantaisie.

ier. - Ouverturs X...; Fisch des Charles, lantume. Van Perol. Neuville-in-Ferrain, directeur, M. Magor. - Ouverture lu Las des Fées (Auber); Marche aux Flambeaux n. 1. eyerbeer). La Maddeine-lez-Lille (chorale des soirées populaires).— La dez des Songes. (L. do Rillé); Gré des Flots.

X.)
Mouveaux (directour, M. 1. Montague). — Ouverture es Diaments de la Couronne. (Auber); fantaisie sur tembet. (A. Thomas.
Linselles (Humonis, directour, M. Stappen). — Ouverture le la Poupée de Xurenberg. (Adam); Ouverture de la diactie de Portiel. (Auber).
L s bureaux scront ouverts à quatre heures précises. Al l'issue du Fectival, des midailles commemoratives esont remises aux sociétés musicales ayant pris part à la ête.

Les Amis-Réunis. — Voici le programme des torceaux qui scront ex cutés sur la Grante-Place, crimanche 13 juillet, par l'harmonie les Amis rèunis:

La Marseitlanse (Rouget de l'Isle). — Ouverture de concours (Bandar). — La Part du diable (Auber). — Mazerka pour piston (Sellenick). — Don Pasquale, mosaïque (Donizetti) — L'Annité, valse (J. Burns). — Le Colibri, polka pour petite flûte, par M. Durut.

nar M. Durut.

Lo 14 juillot, les Amis réunis exécuteront :
La Marseillaise (Rouget de l'Isle). — Le Cosmolile, allegro (Leroux). — Fantaisie de concei
X...). — L'Amitic, valse (J. Burms). — Les Pareuses (Buot). — Le Rossignol (X...).

- Le 3 août, les Amis réunis donneront un grand concert dans les jardins de M. Pierre Catleau, à Roubaix. L'inceadie de Marcq-en-Barcoul.-Quebeck, qui avait reçu de si graves brûlures pendant cet incendie, a succombé jeudi matin.

Tribunal de simple police de Tourcoing.

Dans son audience du jeu li 10 juillet, le tribunal de simple police a prenoncé les condamnations suivantes: Deux pour vente de légumes à mois suivantes l'eux pour vente de légumes à mois suivantes l'eux pour let de ceros durs; un pour abandon de voiture; deux pour passage sur un terrain ensemencé; une pour embarras de la voie publique; deux pour divagation de chiens; une pour défaut de curage d'un fossé; quatre pour infraction à la police des cabarets; deux pour tapages injurieux, six pour violences

Suicide. — La nommée Adeline J..., femme Wallens, âgée de 74 ans, s'est jetée dans le puits de son donidile, rue Catalan. Sa petite-fille, qui était présente, appela au secours; les voisins accourrent pour... laisser la malleureus» sans secours; aucun d'eux ne voulut procéder au sauvetage sans d'intervention de la police. Quand celle-ci arriva, il était trop tard.

Une contravention a été dressée à la charge de plusieurs individus qui se disant agents de suret., pénétraient de force dans les maisons et en faisaiant sortir les habitants.
Une enquête se poursuit.

Mercredi soir, les bourrasques de vent qui ona précédé l'orage, nous ont amené une nuée de sau-lerelles, dont une partie s'est abattue sur le terri-leire de Neuville. Le reste a été emporté vers la

#### LILLE

Examens d'instruction primaire et d'éduca-

ion chretienne. — Les examens pour le certificat l'instruction primaire et d'éducation chrétienne auront lieu aux dates suivantes : A Lillo. — Garçons, le 21 juillet, rue de la Mon-naic, 39; filles, le 8 août, rue Royale, 66. A Douai. — Garçons, le 11 août, rue Jean-de-Gony; filles, le 13 août, rue de Watz. Na sont admis à l'examen que les élèves de 12 à 15 ans.

15 ans. A Lilie, les inscriptions des filles seront reques, ahaz les Dames du Sacré-Cœur, ans autre avis, chez les Dames du Sacré-Cœur, ue Royale, 66, jusqu'au 31 juillet.

Lu gendarmerie. — Neus avons annoncé la nomination au grade de chevalier de la Légiond'Honneur de M. le capitaine Dellys, commandant la Ire section de gendarmerie de l'arrondissement. M. le capitaine Dellys compte quinze ans de services et acux campagnes. Avant de prendre le commandement de Lille, il occupait celui de l'arrondissement de Cambrai.

Partout, dit le Courrer populare, il sait se concilier la confance et l'estime de ses chefs qui ont apprécié depuis long emps ses qualités militaires. Il n'est pas moins estime de ses subordonnés qui reconnaissent en lui l'homme du devoir, mais bienveillant et dévoué à leurs intérâts. La distinction dont vient d'être l'objet M. le capitaine Dellys, a été accueillis avec une vive satisfaction parses camarades et les nombreux amis qu'il compte à Cambrai et à Lille.

Chaire de clinique. - Par décret rendu sur la Chaire de clinique. — Par décret rendu sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 10 juillet 1894, vu la délibération du conseil municipal de Lille, en date du 22 février 1884; vu l'avis exprimé par la section permanente du conseil superieur de l'instruction publique dans ses séances du 10 juin et du 9 juillat 1894, en exécution de l'article 4 de la loi du 27 février 1880, il est créé à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille une chaire de clinique des maladies cutances et syphilitiques.

Ecole militaire de St-Cyr. — Les jeunes Bri-co Canv. Castelain, Gro-jean, Hazard, Laseurre, zse, Cany, Castelain, Grosjean, Hazard, Luseurre, Mamet, Mordreg, dièves du lyoée de Lille, ont été declaris almissibles à l'Ecole militaire de SECEL L'établissement avait présenté dix candidats.

Accident. - Un sieur Aimable Carpentier, journalier, domenrant à Esquerme, ayant passé toute sa journée dans les cabarets, alla se reposer sur les remparts, près de la porte d'Arras. En a'éveil-lant, il ne sut où il se trouvait et marcha au ha-

la tomba dans un fossé d'une hauteur de cinquiétes.

A ses cris, qualques passants accoururent et le trouvé ent sans connaissuce.
Le docteur Boutry a constaté une luxation du piel roit et des lésions à la cuisse,
Carpentier a été transporté à l'hôpital Sainte-Rugginie.

Vols. — Les vols continuent toutes les nuits dons les maisons de campagne du 5e arrondissemint Hierseir, on a tenté d'incendier un kiesque ap-pirtenant à M. Boitel, avocat. M. le commissaire a commencé une enquête.

Sport - Un match. - Un assant intéressant Sport. — Un match. — Un assant intéressant doit avoir lieu samedi, à onz heures du matin, dans la salle d'armes de M. Ed. Oudard, entre un les meilleurs tireurs de cette salle. M. Alfred Ghesquière et M. Carpentier Nory, d'Armentières. Ce match promet d'être d'autant plus animé, qu'en cas de non présence, les deux aimables tireurs se sont eneuges à ce que l'absent verse une somme de 100 f. per les pourres d'Armentières. M. Et. Oudart, le sava, a professeur d'essentie, vient de recevoir en nouveau témoignage de l'affection et de la reconnaisance que lui portent ses elèvrs. Ceux-ci se sont réunis pour lui offrir un magnifique Livre d'or, qui est exposé chez M. Le ligot, — vortable œuvre d'art, — sur les pages duquel servoir inscrits les assauts les plus brillants donnés dans la salle.

Régates internationales. — C'est aujourd'hui qu'expire le délai des inscriptions pour les régates internationales de dimarche prochain. Beaucoup de sociétés n'ont pas attendu l'expiration de ce délai pour airessor 'eurs engagements au Cercle des régates. Indépendamment des Cercles nautiques de Lille, ceux d'Amiens, Dankerque, Roubaix, Gand, Douai, Elbouf, Amiens, Compiègne, Bruxelles, Boulogne, se sont fait inscrire dans les différentes courses. Nous publiques en ifférentes courses. Nous publierons demain la iste complète des sociétés engagées.

Concours national de tir. — La Société de tir du Nord, la Lilloise, offrira un concours internaumai les 13, 14, 2, 27 juillet; 3, 10,15, 17, 18, 24, 25, 31 nont, et le ler septembre sur le champ de tir de l'Esplanade.

Ge co.cours est gratuit:
Il y aura concours: par corps, cible à volonté
pour fusils Gras et Chassepot, cible à toutes armes, à la belle balle et au ball-trap.

FEUILLETON DU 12 JUILLET - (Nº 31.)

# RAYMONDE

XI

(Suite.)

M. Noël prit un verre dans la huché, l'emplit à demi du vieux vin qu'il avait apporté et le tendit à la jeune fille. Tenez, fit-il de son même ton bourru

buvez cela pour vous réchausser le sang. Elle porta le verre à ses lèvres et but une gorgée, tandis que le vieillard jetait une nouvelle bourrée dans l'âtre. — Dites-moi votre histoire, reprit-il, et soyez

brève, je n'ai pas de temps à perdre.
Il continuait à arpenter la salle d'un pas nerveux. Un grillon, réveillé par la chaleur du brasier, poussait un petit cri derrière la pletine. Raymonde, peu encouragée par l'attitude de son hôte, remunit

ragee per l'attitude de son note, remait les lèvres sans trouver une parole. — Vous vous imaginiez qu'Antoine était au Chânois? Soyez franche! murmura-t-il avec humeur. mura-t-11 avec numeur.

- Non, répondit-elle, j'étais partie dans

l'intention de lui parler, c'est vrai ; mais un bruit de pas et un soupir derrière une quand j'ai été devant sa maison et que cloison; mais c'était sans doute une j'ai vu de la lumière aux vitres, je n'ai hallucination de ses oreilles, où bourdonplus osé entrer... Alors j'ai pensé à vous, naient encore le ruissellement de la pluie et l'idée m'est venue d'aller frapper à

votre porte. -- Hum! singulière idée !.. Et pourquoi avez-vous pensé à moi, s'il vous plaît?

--- Parce que je sais qu'Antoine vous aime et vous respecte comme un père...
Si je parviens à vous convaincre que je devant Raymonde.

--- Non, répondit-elle avec un accent de prière source produit de prière source produit avec un accent de prière prière produit avec un accent de prière produit avec un accent de prière produit avec produit avec un accent de prière prière produit avec un accent de prière prière prière prière produit avec un accent de prière prière prière p

ne suis pas coupable, vous le lui redirez, - Savoir! grogna-t-il, un peu apaisé néanmoins; — supposez-vous que je sois si facile à embobeliner? Ce n'est pas moi qu'on prend avec des comédies de senti-ment et des faussetés enveloppées de

câlineries! --- Je ne suis pas fausse, s'écria Raymonde, jamais je n'ai parlé autrement

que je ne pense.

--- Ne criez pas si haut, répliqua rudement M. Noël, qui tremblait qu'Antoine
ne reconnût la voix de Raymonde.

--- Je n'ai jamais joué la comédie l épéta-t-elle en le regardant droit dans les yeux.

- Pas même avec Antoine? l'aimais.

cloison : mais c'était sans donte une et les rumeurs du vent Dans la salle le grillon accompagnait seul de son cri régulier le va-et-vient du bonhomme, qui

- Non, répondit-elle avec un accent de prière, soyez patient avec moi. Antoine m'a souvent dit que vos façons sévères cachaient un bon cœur. Montrezvous bon pour moi et écoutez-moi sans me rudoyer. Vous avez nommé M. de Préfontaine; ch bien loui, on a voulu me marier avec lui. Ma mère désirait co mariage, et mon père pensait comme elle. Je n'avais pas rencontré Antoine, je ne savais pas ce que c'était qu'aimer, et M. de Préfontaine m'était indifférent; mais on prétendait que c'était le seul parti qui s'offrit pour moi, et ma mère employa toute son influence pour me

pousser à ce mariage...

M. Noël lança une sourde imprécation; puis, voyant que la jeune fille s'arrêtait, interdite: - Allez, allez, murmura-t-il,

-- Pas meme avec Antoine?
-- Est-ce que c'était possible?.... Je
l'aimais.
-- Et avec M. de Préfontaine?
-- Pas même avec M. de Préfontaire!..-Et avec M. de Préfontaire!..-Et avec M. de Préfontaire!..-Et avec M. de Préfontaire!..-Et puis, continua-t-elle, j'étais si
lasse de la vie que je menais! Je ne sais
it tous les intérieurs ressemblent au nôtre; il y a chez nous je ne sais quelle

Préfontaire? s'écria le bonhomme, dont la trantes. Il songeait:

contrainte mysterieuse qui glace le cœur pétulance trabissait un intérêt croissant. et empêche toute intimité, Dans ses cares . — Pourqued ?... Ah l je ne sais pas si aimée, on dirait qu'elle m'en veut d'être venue au monde, et moi-même, quand je descends au fond de mon cœur, je n'y trouve pas cette tendresse que les autres enfants ont pour leur mère... Je dois vous paraître un monstre? — Non, fit-il avec un soupir de soula-

rement... Ainsi rous n'étiez pas heureuse

- J'y étais tantôt triste, tantôt folle, jamais je n'y étais à l'aisc. Cela vous explique comment l'idée d'épouser un homnie que je n'aimais pas ne m'a point effrayée tout d'abord... M. de Préfontaine m'a offert sa main; je ne l'ai ni acceptée ni repoussée, et ç'a été mon tort, car il a pris mon indifférence pour de la timidité et il s'est imaginé que j'avais du goût pour lui. Il s'est absenté, et Antoine est venu à la maison. Dès le premier jour, il a eu mor cour, et M. de Préfontaine n'a

moments de bonne santé, mon père me gâte et se laisse câtiner, mais il a l'air parfois si ennuyé, il semble traîner sa vie scrupule-là, si on me le confiait!... J'étais terupule-là, si on me le confiait!... J'étais les d'aimer, tellement heureuse d'aimer, tellement fière boulet... Je vous dit toutes tellement heureuse d'aimer, tellement fière a mes qu'il a une fois imprégnées.

L'A a nimée par Antoine, je l'estimais si haut, que mon bonheur m'effrayait. A chaque instant j'avais peur de le voir s'évanouir comme dans un rêve. Je me disais: Si je parle, Antoine ne maimera peut-être plus, et si je le perds, adien la joie de ma vie !... Et alors, voyez-vous, j'étais lâche, j'ajournais mes confidences au lendemain en songeant qu'après tout c'était encore un jour heureux de gagné . J'en ai été cruellement punie . Le soir même où je me promettais de tout avouer et où j'étais décidée à rompre avec M. de Préfontaine, il est revenu, et avant que j'aie pu rien expliquer, c'est lui qui s'est chargé de tout révéler à Antoine . Voilà comment je me suis rendue malheureuse pour toujours . , M. Noël, debout cevant l'âtre, une main

posée en abat-jour s. r ses yeux, regardait Raymonde avec une attention mélangée de surprise et d'attendrissement . Une de surprise et d'attendrissement. Cue magique influence avait encore une fois fait jouer la serrure rétive de la mystérieuse cachette enfermés dans son cour. Les souvenirs de la jeunesse lui envoyaient au cerveau lours ode rs péné« J'ai été ainsi, j'ai senti de même,

— Je vous ai tout dit, reprit haymonue en se levant, me croyez-vous sincère?

— Je vous crois, murmura-t-il d'une voix qui n'avait plus rien d'acerbe. — Il lui prit les mains, et, tandis qu'il les serrait fortement, elle sentit quelque chose de chaud et d'humîde rouler sur ses doigts. Elle releva la tête et,à la clarté du brasier elle vit scintiller les yeux mouillés de M.

-- Pardon, fit-il en bredouillant, je suis nerveux, je suis bête! --- Ah! s écria Raymonde, vous êtes bon,

Antoine me l'avait bien dit !... Pourquoi n'est-il pas là pour m'entendre comme vous ? vous f
--- Il y est, balbutia le bonhomme.
--- Oui, et il vous a entendue l'répéta
derrière eux une voix vibrante.
La porte de la bibliothèque était ouverte,

salle. Raymonde poussa un cri et devint (A suivre.) ANDRE THEURIET.

et Antoine s'était précipité au milieu de la